



réparation locative sur l'électroménagé appartenant à la location

Par **nathabart**, le **13/05/2009** à **14:30**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement de type 4 en location vide (bail de trois ans) mais la cuisine de cet appartement est entièrement aménagée et surtout équipée d'électroménagé (four, réfrigérateur, congélateur, plaques, hotte, lave vaisselle et lave linge).

La machine à laver le linge est tombée en panne. J'ai fait venir un professionnel pour déterminée le problème. Le professionnel m'a expliqué que la carte électronique de cette machine a grillée certainement dû à un orage.

Mon propriétaire ne veut pas prendre les frais de réparation à sa charge alors que cette machine lui appartient et que je ne suis pas en faute dans son utilisation.

En a-t-il le droit? si non quels sont mes recours?

Par avance merci de votre réponse rapide.